



Janvier 2020 n°9

Le mot du Maire

L'année 2019 s'achève dans le même climat social que 2018, où les « gilets jaunes » avaient tenu le pavé, cette fois c'est la réforme des retraites qui retient l'attention sur fond de crainte pour les uns, d'incompréhension pour d'autres. L'avenir des jeunes générations est en jeu.

Au niveau communal, 2019 aura été une année calme comme l'on peut l'espérer dans nos petites communes rurales où les enjeux sont moins importants.

Cela dit c'est l'année de fin de mandat et l'on peut dire : mission accomplie.

En effet la volonté de l'équipe a été de mener à bien les objectifs tant volontaires que ceux imposés.

L'accessibilité de nos bâtiments communaux, qui était impérative est arrivée à son terme avec 3 ans d'avance sur le calendrier prévisionnel. Tous nos ERP (établissement recevant du public) sont donc accessibles. Les investissements pour notre école ont permis de tenir un bon niveau de qualité d'enseignement pour nos enfants. L'adressage de nos habitations est terminé et va permettre de pouvoir réaliser la pose de fibre optique dans les prochains mois. Le plan local d'urbanisme intercommunal est désormais en vigueur.

Comme vous le savez en 2020, nous allons nous retrouver devant les urnes à l'occasion des élections municipales. C'est le moment pour moi de remercier l'ensemble des conseillères et conseillers qui ont œuvré durant ces 6 ans. Un grand merci aussi aux employé(e)s communaux qui, de par leur dévouement, ont fait que toutes nos tâches se sont bien déroulées.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à vos proches une très bonne année 2020.

Bruno TESTU



Adressage

Nous avons terminé notre chantier d'adressage normalisé. Maintenant toutes les habitations de la commune comportent un numéro sur une voie. Ce ne sont pas moins de 190 numéros qui ont été distribués sur 30 voies.

Plusieurs impératifs étaient à la base de ce chantier que nous avons mené avec l'aide des services de la CAGV. C'étaient les services de secours qui ont besoin d'identifier rapidement nos adresses, les entreprises de livraisons de colis qui travaillent avec l'aide de GPS (souvent perdues), mais aussi et surtout les opérateurs de télécommunications auront besoin de pouvoir cartographier nos habitations afin d'établir le plan de raccordement en fibre optique.

Nous sommes donc prêts pour accueillir ce réseau de télécommunications qui va certainement améliorer grandement l'accès à internet. Pour notre commune, ce seront 2 opérateurs qui vont se partager la tâche, avec Lot-et-Garonne numérique pour la partie nord proche de Saint Antoine et Orange pour le reste. L'arrivée d'Orange dans le processus initié par le conseil départemental va permettre de réduire la durée de raccordement de 5 ans sur l'ensemble du département. Les travaux sur notre commune devraient débuter en 2020.

Accessibilité

La loi imposait aux communes de permettre l'accès aux personnes en situation de handicap, à tous les établissements recevant du public. Pour cela il nous a fallu établir un diagnostic et mettre en place un agenda d'aménagement programmé. Nous avons 6 ans pour mettre en conformité nos bâtiments.

La volonté du conseil municipal était de terminer le travail avant la fin de ce mandat. Après avoir effectué les travaux sur le bâtiment Mairie-Ecole, nous avons terminé par l'église et le



cimetière. Nous avons profité de la nécessaire place de parking pour personne à mobilité réduite pour créer un parking qui va permettre de sécuriser les abords de l'école. Nous avons aussi intégré dans ce secteur des containers enterrés pour les ordures ménagères. Ce lieu est en cours de finalisation avec la mise en place de haies, d'arbres et arbustes pour donner une touche paysagère et ceci avec la collaboration d'élus. L'ensemble de l'éclairage de la place de l'église a été renouvelé par un éclairage à LED beaucoup plus économe.

Ce système de collecte des ordures ménagères devra être déployé à terme sur l'ensemble du territoire. Même si nous savons qu'il n'est pas parfait, il doit nous permettre non pas de réduire les coûts mais faire en sorte qu'ils n'explorent pas, et sera nécessaire bientôt à la mise en place de la redevance incitative, c'est-à-dire payer en fonction de nos apports de déchets. Nous espérons une bonne collaboration de votre part pour que ces lieux restent propres, il en va de la qualité de vie sur notre territoire.



Si nous ne prenons pas conscience que nous devons trier le plus possible pour recycler et faire que nos déchets ultimes soient limités, c'est notre porte-monnaie qui va souffrir. Mais oui aussi, les industriels ont un rôle majeur en limitant les emballages de leurs produits. On peut rappeler que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. La perspective est fixée, il va falloir diminuer de moitié à court terme le tonnage de nos déchets ultimes. Est-ce une tâche insurmontable ? Non lorsque l'on examine nos containers, on peut constater que bon nombre de détritiques ne devraient pas s'y trouver, mais utiliser la filière déchetterie (bois, ferraille, bidon plastique etc.).

Une autre constatation encore moins compréhensible, beaucoup de bouteilles en verre sont trouvées dans ces containers alors que cette filière de recyclage est la plus ancienne. Ce matériau lourd est recyclable à l'infini. Faut-il revenir au principe de la consigne pour ne plus voir nos bouteilles dans les poubelles ou encore dans les fossés qui bordent nos routes ?

La collecte et le traitement des ordures ménagères sont des enjeux majeurs, les générations à venir risquent de subir de façon néfaste nos actions et comportements d'aujourd'hui.

MERCI de penser à nos enfants!

Projet pour 2020

Il est envisagé des travaux à la salle des fêtes, une petite extension pour le stockage du mobilier (tables, chaises, etc.) d'une part et la remise en état du système d'assainissement d'autre part. Ces travaux sont rendus nécessaires pour un bon fonctionnement de la salle des fêtes qui est beaucoup utilisée tant par les particuliers, les associations que l'école. Un dossier en demande de subvention a été déposé auprès du conseil départemental ainsi que de la préfecture. Bien entendu ces travaux ne seront exécutés qu'après la décision de la nouvelle équipe municipale à qui il reviendra le rôle de validation.

Un autre dossier devra être rapidement étudié, à savoir la défense incendie. Dorénavant aucun permis de construire ne pourra être accepté si la défense incendie n'est pas présente. Jusqu'à présent une tolérance était appliquée car l'état connaissait bien les difficultés pour les communes rurales de respecter la règle, tant notre réseau d'adduction d'eau est limité. Les difficultés n'ont pas disparu, par contre, après avoir légèrement assoupli les conditions (disposer de 30m³ d'eau pendant 1heure à moins de 400m), il faudra s'engager à trouver les solutions rapidement.

Il faudra répondre aussi aux exigences de l'état en fonction des nouvelles directives qui ne manqueront pas d'arriver tellement celui-ci est riche en imagination !!

Collecte gratuite des encombrants : inscrivez-vous !

Un ramassage gratuit des encombrants (meubles, ferraille, gros électroménager, etc.) est organisé sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération tous les trimestres.

Inscription au **0 801 902 182** (appel gratuit)

« Trier plus et trier mieux ». Fidèle à son engagement, la CAGV a signé une convention avec l'association « Au recycle-tout » d'Hauteville-La-Tour. Cette dernière assure désormais la collecte des encombrants pour le compte de la collectivité.

Naturellement, le ramassage gratuit des encombrants (meubles, ferraille, gros électroménager, etc.) sera toujours organisé sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération tous les trimestres. Une seule obligation pour en bénéficier : s'inscrire en téléphonant au 0 801 902 182 (numéro gratuit), du mardi au vendredi de 9h à 12h. En dehors de ces heures il est également possible de laisser un message pour être rappelé. Un rendez-vous sera alors fixé avec les usagers pour le passage des équipes de collecte devant leur domicile.

L'agglomération a fait appel au savoir-faire de l'association dans le but de réduire le tonnage des déchets. Désormais, une partie de ces encombrants va pouvoir repartir directement dans les circuits de recyclage. Après réparation ou même parfois un simple nettoyage dans les ateliers de la ressourcerie d'Hauteville-La-Tour, ces produits connaîtront une seconde vie.

Cette collecte en porte à porte est réservée aux objets volumineux ou lourds qui ne peuvent être transportés dans une voiture personnelle. Pour le reste, il convient de se rendre dans l'une des 4 déchetteries qui sont ouvertes (sauf les jours fériés) :

A Villeneuve-sur-Lot, Le Lédat et Sainte-Livrade-sur-Lot,

du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

A Laroque Timbaut,

du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Rappel :

Le fait de jeter des encombrants en dehors de la période prévue et sans s'être inscrit est passible d'une amende de 68 à 1500 € par objet. Il en est de même pour toute personne déposant un encombrant ou un sac à côté des bornes de collecte.

Quelques liens internet utiles :

Pour vous aider à bien trier :

Brochure de tri : <http://www.grand-villeneuvois.fr/brochures/guide-du-tri-2019>

Pour vous protéger cet été des moustiques et autres désagréments :

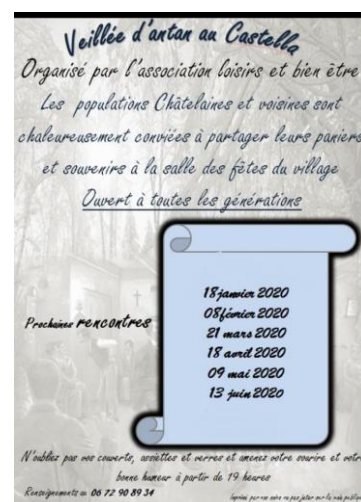
Espèces envahissantes : <http://www.grand-villeneuvois.fr/brochures/livret-public-2018>

Rédacteurs : Bruno, Corinne, Didier S., Georges, Josy et Maryse

Les associations

L'association **Loisirs et bien être** vous souhaite la réalisation de tous vos vœux et une très bonne santé. Nous tenons à remercier Monsieur le maire et les élus pour le prêt de la salle des fêtes chauffée. Cela nous permet en effet de vous recevoir toujours plus nombreux aux cours de yoga. Nous comptons aujourd'hui 18 inscrits. Vous pouvez nous rejoindre afin de vous détendre tous les jeudis soir à 19 heures sauf vacances scolaires.

Les veillées d'antan ont lieu une fois par mois. Nous dansons chantons et faisons connaissance entre châtelains et personnes des alentours ; nous dégustons aussi de bons petits plats. Si vous aussi vous êtes libres aux dates ci-dessous n'hésitez plus, appelez le 06.72.90.89.34, vous êtes tous bienvenus.



Le club des aînés

Madame Beq tient à remercier la municipalité de leur accorder la salle gracieusement

En 2019, le club de Castella s'est réuni tous les jeudis pour divers jeux:

Tous les premiers jeudis du mois, concours interne de belote qui se terminent par un goûter.

En mars loto du printemps.

En mai, repas concours qui a réuni la totalité des adhérents.

En juin, des activités ont été proposées mais avec la chaleur, peu de personne ont pu bouger.

A la rentrée reprise des jeux puis le loto d'automne

Clôture de l'année 2018 avec l'assemblée générale et un repas convivial au restaurant de Foulayronnes.

Pour 2020

En janvier reprise des jeux tous les jeudis et galette avec les enfants de l'école

Le 10 janvier une sortie ciné est proposée à Sainte-Livrade en partenariat avec un autre club.

En mars loto de printemps

En avril, il est prévu de voir « Mado la niçoise » qui sera en tournée à Villeneuve.

Nos aînés ont le projet d'une sortie à Aulon et plusieurs idées de rencontre autour d'un repas ou d'un pique-nique pour fêter les anniversaires.

Ils prendront des vacances bien méritées pour reprendre en septembre avec les jeux.

En novembre loto automnal.

Décembre clôturera l'année 2020 avec l'assemblée générale et un repas.

Les activités traditionnelles du comité des fêtes.



- La **randonnée** du 16 juin, départ Dolmayrac, nous a emmené sur le circuit panoramique de Jean Gay. Agrémentée d'un pique-nique, suivi d'un après-midi récréatif et clôturée par les grillades traditionnelles.

- Le **circuit découverte** du 08 septembre, ponctué d'énigmes toujours aussi insolites et instructives, nous a fait découvrir des lieux méconnus de Castella jusqu'à Tournon d'Agenais avec notamment son beffroi et son cadran lunaire...



- **Enfin pour clore ces festivités**, le 16 novembre, la soirée espagnole fort appréciée, comme à l'accoutumée.

A noter, déjà, sur votre agenda 2020 :



Le samedi 15 février :

Caf 'Conç Ambiance Latino jazzy avec "Le Sextet en l'air" et "Les Freaky Six" (*variété française et internationale*).

<https://lesextetenlair.wixsite.com/website>



Le samedi 04 avril : théâtre avec

la troupe "Théâtre'al" de Tournon d'Agenais :
Joyeuses condoléances de Pascal Martin.

Le samedi 16 mai:

théâtre musical avec la troupe "les Marioles" leur
3ième pièce :
Les Marioles mènent l'enquête.



Toute l'équipe vous souhaite une très belle année 2020 :

Aaaaah ! Que vous souhaiter pour 2020 ? L'amour ? Le succès ? La santé ?
Faisons simple, en vous souhaitant juste **le meilleur** pour vous et votre famille.
Très bonne année à tous.